

Mouvement 2008	Mouvement 2009	Propositions initiales IA	Positions SNUipp	Propositions après concertation (dans l'attente de confirmation)
Barème : AGS + note	Barème : AGS	Barème : AGS	AGS fonction publique	AGS fonction publique mais pas automatique
PE2 : mouvement particulier	PE2 intégrés au 1er mouvement avec 5 points de bonification	Plus de points de bonification ; pas d'obligation poste RAR et ASH	1er mouvement + mouvement spécifique avec formulation de vœux pas d'obligation poste RAR et ASH	Ok mais uniquement « priorisation des postes »
Enseignants nommés à PRO : rien	10 points (sauf les permutants)	Pas de bonification	Pas de bonification	Pas de bonification
Enseignants subissant une mesure de fermeture : priorité sur l'école puis 2 points par an sur poste	Priorité sur l'école puis 500 points	Priorité + Nombre de points plus limité mais uniquement sur les 5 premiers vœux	Priorité + bonification : 2 pts / an passé sur l'école sur tout poste adj mat ou élem	Priorité + 5 points sur tous les vœux adj mat ou élem
Points RAR pour en partir : rien	3 pts après 3 ans avec max 5 pts	Id	Opposition (voir commentaire)	Proposition initiale
Points ZEP pour en partir : rien	Pas de bonification	Pas de bonification	Opposition à la proposition visant à élargir les points RAR aux points ZEP	Proposition 3 points comme les RAR

Mouvement 2008	Mouvement 2009	Propositions initiales IA	Positions SNUipp	Propositions après concertation (dans l'attente d confirmation)
Points de stabilité pour partir du poste occupé : rien	Pas de bonification	Pas de bonification	Opposition à la proposition visant à élargir les points ZEP et RAR à tout enseignants en poste depuis + de 3 ans	Proposition non retenue
Nombre de vœux : 50	30	30	50	30
Les «regroupements de communes» n'existaient pas	Obligation de faire des vœux dessus pour les enseignants qui se trouvent à Titre Provisoire, les PE2 et les permutants	ID	Opposition à l'obligation de ces vœux ; nomination d'office au moment des « sans poste »	Obligation maintenue
CAPD sans poste	Pas de CAPD « sans poste », pas de vœu	Pas de CAPD, pas de vœu	CAPD et dans tous les cas formulation de vœux	Pas de CAPD ; priorisation des postes
Personnels handicapés : cas étudiés en CAPD	1000 points avec dossier MDPH et avis GT	Id	Dossier MDPH + avis du médecin de l'ia + avis GT	Proposition retenue
Retour Congé parental : perte du poste mais priorité sur 2 mouvement	Priorité sur 2 mouvements puis 200 pts la 3ème année	Id	Priorité sur 3 mouvements	Proposition retenue

Mouvement 2008	Mouvement 2009	Propositions initiales IA	Positions SNUipp	Propositions après concertation (dans l'attente d confirmation)
Retour de dispo.: priorité	Pas de priorité	id	Id	id
Retour CLD : priorité	Priorité	Id	Priorité sur 3 mouvements	Priorité sur le poste ou retour en surnombre en cours d'année
Retour détachement hors EN : rien	Rien	Rien	Opposition à la proposition de priorité	Pas de priorité
Directeur personnel ASH ou maître formateurs : 0,25 par année de spécialisation	1 point avec max 5 points	Ok pour revoir cette bonification	0,5 avec max 5 points	Pourrait être retenue
Intérim de direction non complet : 0,5 par mois complet	Id	Id	Id	id
Directeur: Si abaissement de groupe de direction en cas de fermeture de classe : 2 pts par an pour une direction de même groupe	Id	Proposition de 5 points	Maintien des 2 pts	Pourrait être retenue

Mouvement 2008	Mouvement 2009	Propositions initiales IA	Positions SNUipp	Propositions après concertation (dans l'attente d confirmation)
Titulaires Départementaux : priorité sur le couplage détenu (ou au moins 50%)	id	Pas de priorité , pas de vœu puis ok pour une priorité mais seulement sur le vœu n°1	Identique années précédentes	Pourrait être retenue

Position et commentaires sur les points RAR, les points ZEP , les points d stabilité :

1°) De quoi parle t-on : ce sont des points pour partir de ces postes, cela n'améliore en rien les conditions de travail des personnels concernés ; l'objectif est que cette bonification permette d'accepter la situation dans ces écoles.

2°) La distribution de ces points ne coûte rien à l'administration qui peut se montrer très généreuse (on l'a bien vu avec le mouvement 2009 : points aux PE2, points à ceux qui étaient à titre provisoire) ; en multipliant ces distributions, on fait s'annuler les « avantages » annoncés.

3°) Le SNUipp est favorable au label ZEP (ce n'est pas le cas de toutes les organisations syndicales). Il continue de demander l'amélioration des conditions de travail dans ces écoles (par exemple lors de la carte scolaire) et refuse la suppression de ces zones. Le SNUipp ne se résout pas au statu quo en ZEP et RAR.

4°) A la réaction individualiste (et compréhensible tant le travail est difficile dans ces écoles), le SNUipp oppose une vision collective. En effet, de toute façon des enseignants seront nommés dans ces écoles : que pèseront les 3 points annoncés (au bout de 3ans) au regard de la difficulté professionnelle ? Quelle réaction auront -ils quand des points appelés « stabilité » seront distribués aux collègues en poste depuis 10 ans dans une école lambda et qui voudront en partir ?

Oui il faut se battre pour améliorer nos conditions d travail.